

Ex.—« Dans son sang inhumain les chiens désaltérés. » (RAC. *Ath.* I. 1.)

La bienséance littéraire exclut le *purisme* ou excessive recherche de la pureté, que ne s'accommode d'aucune irrégularité de terme ; ce qui mène au *pédantisme*, parade littéraire poussée jusqu'au ridicule.

Un puriste, un pédant condamnerait les phrases bibliques de Bossuet :

Ex.—« Dormez votre sommeil, grands de la terre. » (Or. F. Duch. d'Or.)  
« Versez des larmes et des prières sur un tombeau. »

On est loin du purisme aujourd'hui, c'est l'excès contraire qui s'accrédite de jour en jour.

La bienséance exclut aussi le *burlesque* ou extravagance de langage, les termes trop *familiers*, les locutions trop *populaires* et *triviales*.

3. Elle permet les *licences* du langage ou irrégularités passagères, tolérées pour obtenir un heureux effet particulier.

L'on distingue : les *licences poétiques*, exceptions grammaticales pour les besoins du vers.

Ex.—*Encor* : encore ; je le veux voir : je veux le voir, etc...

Les *licences oratoires* ou hardiesses de langage dans les mouvements de l'éloquence et de la passion.

Les *licences badines* ou singularités d'expression pour égayer un sujet léger.

Ex.—*Pas n'est besoin que... M'est avis que... etc.*

### III.—L'Élégance.

1. *Déf.*—L'élégance est une distinction de style et de langage qui, sans affectation ni recherche, résulte de la justesse (propriété et correction) et de l'agrément.

L'agrément, comme nous allons l'indiquer, naît des *figures* et de l'*harmonie*.

2. *Règles.*—Établissons quelques règles générales de l'art d'écrire avec élégance.

I. —L'usage fréquent du substantif et de l'adjectif :—donc rejet des tours vagues, des expressions de surcharge, d'un trop grand nombre de pronoms, de conjonctions, de participes, d'adverbes.

Ex.—(a). *Ceci, cela étant bien compris* : —Cette *vérité* bien comprise.

Ex.—(b). *Lorsqu'un discours est bien ordonné, que les pensées en sont bien enchaînées, que le style est simple et naturel, on le retient aisément* : —L'ordre